LE DERNIER MOT
DU TIERS-ÉTAT
A LA NOBLESSE DE FRANCE.

. . . . . .

Qu'avez-vous fait pour tant de biens? Vous vous êtes donné la peine de naître, & rien de plus.

23 Décembre 1788.

DANS les circonſtances préſentes, où l'harmonie eſt ſi néceſſaire entre les différens Ordres de l'Etat, la Diſcorde agite ſes flambeaux, & diviſe les eſprits. On fait des vœux pour la réformation des abus, & les deux premiers Ordres du Royaume parlent de priviléges & de droits, comme ſi, dans une calamité publique, on devoit encore ſonger à ces diſtinctions. Les François de tous les Ordres ont-ils donc oublié qu'après le tremblement de terre qui a déſolé *Meſſine*, les Habitans échappés à l'engloutiſſement, s'écrièrent: *Le ciel ſoit loué! Riches & pauvres, nous ſommes maintenant tous égaux.*

Un ſentiment ſi généreux n'eſt pas le

partage de la Nobleſſe Françoiſe : elle veut faire valoir ſes antiques prérogatives, ou plutôt ſes antiques uſurpations. Unie d'intérêts à un Ordre reſpectable par ſes auguſtes fonctions, elle prétend dicter encore des conditions, & faire ſupporter par le Tiers-Etat les contributions néceſſaires pour régénérer les finances de l'Etat, que des gratifications énormes, des penſions exhorbitantes accordées à la Nobleſſe ont abſorbées.

La Nobleſſe eſt un Corps reſpectable ſans doute : jamais le Tiers-Etat ne lui a conteſté les préſéances, les égards qu'elle mérite ; mais vouloir s'en faire un titre pour l'écraſer, c'eſt le comble de la déraiſon & de l'injuſtice.

La Nobleſſe commande les Armées, mais le Tiers-Etat les compoſe. Quand la Nobleſſe verſe une goutte de ſang pour la Partie, le Tiers-Etat en répand des ruiſſeaux. C'eſt le Tiers-Etat qui fait la force & la richeſſe du Royaume. Il eſt Agriculteur & Commerçant ; c'eſt lui qui remplit le Tréſor de l'Etat : & pour qui ? pour la Nobleſſe.

Le Tiers-Etat ne rappellera point ici les ſubſides immenſes qu'il paie ; il ſe contentera d'expoſer les prérogatives dont jouiſſent les Nobles, richeſſes territoriales, honneurs, dignités, penſions, grâces,

THE NEWBERRY LIBRARY

retraites, gouvernemens, écoles gratuites, fondations pour les Demoiselles, Chapitres richement dotés, établiſſemens de tout genre ; voilà les faveurs que l'Etat prodigue à la Nobleſſe, excluſivement aux Citoyens du Tiers-Etat. Ajoutez les exemptions de certains ſubſides, le droit de chaſſe, droit onéreux qui ne peut ſubſiſter tel qu'il eſt, parce qu'enfin il faut un terme à tous les abus, & ce terme eſt arrivé, tels que les profits de fiefs, droit de retrait féodal, lods & ventes, quint, requint, dixme, champart, &c. &c. &c. ; la Nobleſſe jouit de tout, poſſede tout, & elle voudroit s'affranchir de tout. Le Clergé paroît aujourd'hui ne plus tenir à ſes prétentions. Il laiſſe à la Nobleſſe le ſoin de les faire valoir, parce que ſi elle réuſſiſſoit dans les ſiennes, il ſauroit bien en tirer des inductions & des argumens en ſa faveur. Mais le Tiers-Etat, éclairé ſur ſes droits, trompera les efforts de la ligue.

La Nobleſſe, peu confiante dans les moyens de ſa cauſe, a cru devoir s'étayer de la protection des Princes auprès du Roi, & elle a obtenu qu'ils préſentaſſent un Mémoire à Sa Majeſté. Dans ce moment, le reſpect dû aux Princes nous fait un devoir de meſurer nos expreſſions ; & quel que ſoit le ſentiment que faſſe naître la lecture de ce Mémoire, nous ſaurons

nous contenir dans de justes bornes : loin de nous donc le dessein d'offenser par une parodie ou par des ironies, armes injurieuses & sanglantes qu'il faut laisser à ceux que la haine enflamme, ou que la jalousie irrite. La raison a un langage plus tranquille. Nous proposerons nos réflexions avec cette confiance que donne la vérité.... La vérité ! c'est la vertu du Tiers-Etat.

Le Rédacteur du Mémoire présenté au Roi en a imposé aux Princes &, par suite, à Sa Majesté, en disant que l'*Etat est en péril*, & qu'*une révolution se prépare dans les principes du Gouvernement, par la fermentation des esprits ;* c'est encore une inexactitude d'avoir donné à entendre que le Tiers-Etat veut s'ériger en Législateur, en disant que l'*éloquence ou l'art d'écrire, même dépourvu d'études, de connoissances & d'expérience, semblent des titres suffisans pour régler la constitution des Empires.* Jamais le Tiers-Etat n'a désespéré de la République ; il connoît mieux que la Noblesse les ressources de l'Etat, les moyens de le régénérer sans convulsions, & sans altérer sa constitution formelle. Le Tiers-Etat est plus instruit de l'Histoire & de toutes les Sciences que la Noblesse, parce que c'est sa seule distinction, & qu'il ne négligerien pour se la procurer. Le Tiers-

Etat compoſe les Académies ſavantes ; & les morceaux que ces Compagnies publient chaque année, dans tous les genres, ne ſont point *dépourvus d'études, de connoiſſances & d'expériences.*

Il n'eſt pas plus vrai que le Tiers État ait mis les *droits du Trône en queſtion.* C'eſt une imputation gratuite faite au Tiers-Etat, & plus cette imputation eſt grave, plus il lui importe de la détruire aux yeux de la Nation. Les Princes [1] ont été, ſans le vouloir, les dénonciateurs auprès du Roi, d'un attentat ſuppoſé. On a trompé leur religion afin qu'ils trompaſſent enſuite celle du Roi. Le Tiers-Etat demande à être admis aux Etats-Généraux, en tel nombre, qu'il ne puiſſe être accablé par les deux autres Ordres, dont la ligue & les intentions ſont connues. Cette demande n'a rien que de juſte. Elle dérive du droit naturel. Il faut donc être bien méchant, ou bien aveugle, ou bien ignorant pour voir, dans cette prétention, un deſſein d'ébranler les fondemens du Trône. On a donc déguiſé la vérité aux Princes, en leur préſentant à ſigner un Mémoire faux &

---

[1] Il eſt important de dire ici, que MONSIEUR, M. le Duc d'Orléans & M. le Duc de Penthievre, n'ont point ſigné le Mémoire préſenté au Roi.

erronné dans tous ſes points, & qui a calomnié le Tiers-Etat dans l'eſprit des Princes & dans l'eſprit du Roi.

On en veut au Tiers-Etat, parce qu'il réſiſte à l'oppreſſion ; mais ne veut-on pas conſidérer ſa poſition fâcheuſe ? Parcourez les Annales de tous les pays du monde, & trouvez une Nation auſſi docile, auſſi paiſible dans le malheur. Où eſt le Peuple, dans un Monarchie, qui ait ſupporté un progreſſion ſi forte & ſi prompte d'impôts ſous toutes les formes? Ce n'eſt que lorſque le Miniſtere lui-même voit l'impoſſibilité d'impoſer davantage, que le Peuple fait entendre ſes gémiſſemens, & vous transformez ſes plaintes en cris menaçants !....

Le Tiers-Etat s'eſt-il plaint avec amertume de ces Apanages conſidérables de pluſieurs Provinces, dont la diſtraction des revenus ordinaires de l'Etat a néceſſairement fait établir un plus grand fardeau ſur le Peuple ? On ſait que les Loix du Royaume fixent le revenu que l'Etat doit à chaque Prince ; la Chambre des Comptes dreſſe des procès verbaux d'évaluation, pour que les Provinces données en apanage n'excédent pas en revenus la fixation conſtitutionnelle. On ſait auſſi que ces loix ne ſont pas obſervées, & par conſéquent que la conſtitution eſt al-

térée. Le Tiers-Etat s'en eſt-il plaint ? Il a su, il a lu ce Tiers-Etat, dans les comptes publiés par le Gouvernement, combien de millions avoient été enlevés du Tréſor de l'Etat pour payer les dettes que ni le Roi, ni l'Etat n'avoit contractées. Les murmures du Tiers-Etat ſe ſont-ils fait entendre ? Et voilà l'Ordre qu'on injurie !.... Il paye les ſix huitiemes des impôts; on dîme ſes récoltes, on prend le treizieme du capital de ſes fonds, à chaque mutation; il loge les gens de guerre; on détruit ſes moiſſons par l'uſage barbare du droit de chaſſe, il expoſe ſa vie à chaque inſtant du jour pour la Société entiere, & on le calomnie !.... Labourez donc vos terres, hommes vains d'un titre que le haſard vous a donné, cultivez vos vignes, fouillez vos mines, gardez vos frontieres, gagnez des batailles, commentez les loix, défendez la veuve & l'orphelin, devenez artiſtes, commerçans, ſavans; mais auparavant apprenez à être laborieux & patiens : puiſque vous aviliſſez le Tiers-Etat par vos mépris, il ne vous doit plus rien. Nobles orgueilleux, vous ne pouvez décemment exiger aucuns ſervices de gens que vous ravalez ſi fort, vous ne devez leur permettre aucune communication avec vous : craignez la contagion. Qu'au-

rez-vous à desirer ? Vous aurez des chevaux, des équipages, des maîtresses, des parlemens *nobles* pour vous juger : jouissez de tous ces biens que l'insurrection de la philosophie nous fait priser à leur juste valeur ; vous aurez tout, vous ne manquerez que de pain : vos nobles mains accoutumées à manier l'épée, ne sont pas faites pour remuer la terre, qui n'accorde ses fruits qu'aux sueurs d'un travail pénible. Les gens *ignobles* du Tiers-Etat, chassés du Royaume par vos dédains, chercheront un asyle où le titre de citoyen soit respecté. Les Etats-Unis ont de vastes contrées à défricher ; ils accueilleront sans doute un Peuple fidele & doux qui pleurera sur sa Patrie en la quittant, & regrettera sur-tout de ne pourvoir plus vivre sous les loix d'un Monarque digne de l'amour de ses Sujets, & qui feroit leur bonheur, si on ne lui en déguisoit pas les véritables moyens.

FIN.